



COMMISSION DES CALENDRIERS

Procès-Verbal n° 1

Réunion du :	Jeudi 29 Aout 2024
Président :	M. Laurent OZENDA
Délégué du C.D.	M. Jean-Paul RUIZ
Secrétaire :	M. Jacky VAN DRIESSCHE
Présents:	MM. Jean Pierre ROSITO – Jean Claude SIMION

ORDRE DU JOUR

- Contrôle des feuilles d'horaires des journées des 8 et 9 septembre 2024

FEUILLES D'HORAIRE NON PARVENUES

Week-end du 8 et 9 septembre 2024

Amende financière de 20 €

C.A. ROQUEBRUNOIS : CHAMP DPT D2 POULE A (50244.1) – CHAMP DPT D3 POULE C
O.DE ST MAXIMIN : CHAMP DPT D2 POULE B (50381.1) – CHAMP U17 D1 – CHAMP U16 D2 –
CHAMP U15 D1 – CHAMP U14 D2
F.C.U.S. TROPEZIENNE : CHAMP DPT D3 POULE C (50072.1)
SC TOURVAIN : CHAMP DPT D3 POULE B (50556.1) – CHAMP DPT D4 POULE B
ET. CLARET MONTETY : CHAMP U15 D2 (51231.1)
GARDIA CLUB : CHAMP U14 D1 (51491.1)
A.C. BERTHE : CHAMP U14 D1 (51493.1)

CLUBS AYANT CONVOQUES LE SAMEDI UNE EQUIPE NE POUVANT JOUER QUE LE DIMANCHE

(Amende financière de 8€)

Adresser une nouvelle convocation pour le Dimanche au club et au District

FC PUGETOIS : CHAMP U17 D2 (51428.1) contre C.A. ROQUEBRUNE 1
USAM TOULON : CHAMP U14 D2 (51561.1) contre ETS LORGUAISE 21

*Prochaine Réunion
Jeudi 5 Septembre 2024*

Le Président : Laurent OZENDA
Le Délégué du C.D : Jean-Paul RUIZ
Le Secrétaire : Jacky VAN DRIESSCHE